

IDÉES D'EXTRÊME DROITE : NI DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ, NI AILLEURS

Pour la sphère réactionnaire, l'épisode de la *Manif pour tous** (2013), a laissé entrevoir la possibilité d'influencer la société, y compris via l'enseignement. Dès cette occasion, l'enseignement catholique avait d'ailleurs plus ou moins clairement pris partie : organisation de débats au sein de ses établissements, proposition de transport et hébergement pour défiler à Paris... La CGT enseignement privé était intervenue auprès du ministère : V.Peillon avait réagi très fermement face au SGECE qui avait alors rétrogradé.

* Rebaptisée depuis "Syndicat e la Famille"



Depuis lors, l'extrême droite continue d'essayer d'influencer l'opinion publique notamment la sphère familiale via des associations et collectifs : "Marches pour la vie", "Mamans louves", "La Petite Sirène", "Marchons enfants" (anti PMA pour toustes). Par voie de conséquence, l'école et les personnels de l'éducation sont aussi visés. "Parents Vigilants" d'Eric Zemmour est extrêmement agressif envers tout·e enseignant·e soupçonné·e de *wokisme*. M.Le Pen tente de capter de nouveaux électeur·ices parmi les prof·es en leur promettant de conséquentes augmentations.

Récemment, cette sphère d'influence a trouvé des alliés de poids : les milliardaires d'extrême droite catholiques traditionalistes, Bolloré pour les médias et Pierre-Edouard Stérin pour le monde de l'éducation et de la culture (PERICLES).

L'objectif est de gagner la "bataille des idées" au sein de la société y compris via l'enseignement catholique. On y observe une volonté de s'affranchir des programmes EVARS : EARS et ses différent·es intervenant·es, soutenu·es par l'APEL, les DDEC et le SGECE.

Notre métier, les collègues et les élèves sont visés et nous nous devons de rester extrêmement attentif à ce qu'il s'y passe : atteinte à la liberté pédagogique, censure, pressions, discours conservateur sur la famille...

À la CGT nous prôtons des valeurs d'ouverture et de tolérance et luttons contre toutes formes de discriminations.

Stérin et son monde n'ont leur place ni dans l'enseignement privé, ni ailleurs.

Sommaire :

- 1) EVARS, liberté de conscience : le SGECE n'a tiré aucune leçon de Bétharram
- 2) APEL nationale : ingérence et prises de position, quel est son rôle réel ?
- 3) Galaxie Stérin : un cheval de Troie dans l'enseignement catholique
- 4) L'éducation intégrale de Stérin théorisée par un ancien CE du privé sous contrat et plébiscitée par Stérin

1) EVARS, liberté de conscience : le SGEC n'a tiré aucune leçon de Bétharram

Avril 2025 : Philippe Delorme est reçu à l'assemblée nationale dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire Vannier-Spillebout sur les violences dans l'EN. Il annonce que les trois séances d'éducation à la sexualité obligatoires depuis 2001 sont déjà en place dans "l'immense majorité" des établissements privés, tout en précisant que le "programme récemment publié" de l'EVARS sera "mis en œuvre" dans toutes les écoles "à la rentrée prochaine".



Reçue par cette même commission, la CGT-EP avait détaillé en quoi l'EC s'affranchit de plus en plus souvent des textes de l'Education nationale pour des motifs idéologiques; de telles dérives contreviennent pleinement à la Loi Debré et donc au lien contractuel avec l'État.

Nous voilà rassurés ! Alors que quelques mois plus tôt, le SGEC co-signait avec l'APEL nationale (cf texte 2) un courrier aux relents très conservateurs remettant en cause le projet de ce même programme - notamment le rôle des parents et les questions de genre - l'enseignement privé sous contrat catholique admet la primauté des textes du ministère de tutelle.

En cette rentrée 2025, nous pouvions donc raisonnablement penser que le SGEC allait se conformer aux textes réglementaires pour faire suite à ses propres engagements et tirer enfin les conséquences de Bétharram, des polémiques autour d'Amélie Oudéa-Castéra, du rapport Vannier-Weissberg sur le financement paru en 2024...

UNE INSTITUTION QUI CHANGE, EN APPARENCE ...

C'était sans compter avec la capacité de l'enseignement catholique à perpétuellement se renouveler pour contourner les directives du MEN tout en tenant un double discours.

Suite à l'éviction de P.Delorme, G.Prévost, le nouveau chef du SGEC, dirigeant du Think Tank "Vers le Haut" et catholique pratiquant reprend finalement les bonnes vieilles postures conservatrices. Pour preuve, sa conférence de presse de rentrée. Selon lui (article la Croix) le programme d'EVARS est "trop ambitieux" et "les parents doivent y être associés". Le ton est donné : le programme va trop loin pour l'Enseignement Catholique et il persiste à ne pas prendre en compte que la grande majorité des violences se déroulent au sein même de la famille.

Au mépris des instructions officielles, des engagements pris et surtout des victimes de violences, le SGEC se pose en ministère bis de l'Éducation nationale et réécrit les programmes. En toute impunité ?

DES DÉCLARATIONS INQUIÉTANTES ...

Une première déclinaison des affirmations de G.Prévost arrive le 27 août, elle tient en 4 lettres : EARS. Rapidement, on s'aperçoit qu'il n'y a pas que le V qui a disparu. Le contenu, qui par ailleurs n'a aucune légitimité programmatique est très problématique.

On y retrouve les éléments de langage du SGEC autour de l'"anthropologie chrétienne", des expressions douteuses autour du genre. Apparaît même le concept "d'amour durable" théorisé par Thérèse Hargot (cf texte 3), essayiste et sexologue d'extrême droite qui intervient régulièrement dans les établissements catholiques sous contrat.

Fin septembre G.Prévost poursuit ses provocations et affirme " qu'un-e professeur-e doit pouvoir « prier » avec ses élèves en classe ". Le message est clair : le SGEC n'a aucune volonté de se conformer aux textes officiels sur le respect de la liberté de conscience. Au contraire, il assume totalement son discours conservateur.

Autre point problématique : le SGEC continue de promouvoir le 3PF, son programme de "Protection des Publics Fragiles" plutôt que les programmes équivalents de l'Education nationale. Là encore le SGEC réécrit l'histoire des responsabilités. Plutôt que centrer l'action sur les agresseurs et le système qui leur permet d'agir, l'institution catholique pointe la supposée "fragilité" des victimes. À l'instar de F.Bayrou auditionné à l'Assemblée Nationale en mai, l'Enseignement Catholique ne remet aucunement en cause les schémas de dominations notamment patriarcales. Comment espérer alors que victimes et témoins des violences les dénoncent et osent briser l'omerta ?





LE REFUGE DU "CARACTÈRE PROPRE"...

Aucune leçon n'a donc été tirée de Bétharram, l'Enseignement Catholique campe sur sa posture ultra conservatrice. Changer n'était manifestement pas dans ses intentions. Protéiforme, le SGEc old fashion renaît de ses cendres : changement de logo et de secrétaire général, mais appel à de multiples assos peu recommandables, omerta persistante sur les violences dans les établissements ...

Il se réfugie derrière son fameux caractère propre que personne (oui lui seul ?) ne parvient à définir clairement pour diffuser ses idées et pratiques de plus en plus rétrogrades.

Dans quel(s) objectif(s) ? Plaire à une clientèle toujours plus privilégiée qui préfère l'entre-soi à une mixité sociale pourtant prévue par la loi. Imposer un discours réactionnaire pour contenter la hiérarchie épiscopale qui porte un discours flou et ambigu sur la montée des idées d'extrême droite (cf texte 3).

Face à ces dérives manifestes : le ministère, garant de la mise en œuvre du service public d'éducation et employeur des enseignant-es est bien silencieux. Certes l'instabilité des gouvernements peut être invoquée mais pas éternellement.



- **La CGT-EP rappelle qu'il est de la responsabilité de l'Etat** de garantir et contrôler l'application des textes réglementaires et si nécessaire de prendre les mesures prévues par la loi pour les faire appliquer. Le MEN doit être ferme avec l'EC : il n'est pas question qu'il promeuve/impose une version bis ou édulcorée des programmes.
- **La CGT-EP exige que l'EVARS s'applique** conformément aux directives. Ces mesures sont incontournables par respect pour les victimes et surtout pour mettre fin aux violences systémiques.



● CARACTÈRE PROPRE :

Article L 442-1 Code de l'éducation : "Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'État. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance, y ont accès."

Site de l'enseignement catholique : "Il n'existe pas de définition de cette notion, particulière à chaque établissement. Or, ce caractère essentiel est en quelque sorte la raison d'être d'un grand nombre d'établissements privés." "Il peut être défini, d'une façon générale, comme liant dans un tout, enseignement et éducation, orientée de façon chrétienne."

Le caractère propre tel qu'il est vu par l'enseignement catholique ne possède donc pas de définition claire. Il s'inscrit comme un lien entre l'être humain et une vision chrétienne de l'enseignement. Si de prime abord ce caractère propre peut être assimilé à une vision humaniste, véhiculant des valeurs de tolérance et d'acceptation de l'autre, ce terme est actuellement détourné, l'Enseignement Catholique s'en servant comme une expression fourre-tout. En effet il est bien aisé d'utiliser le caractère propre, que eux-mêmes ne parviennent pas à définir pour justifier l'infiltration des concepts les plus conservateurs au sein des établissements. Ce flou volontairement entretenu est vu pour le SGEc comme un atout, lui permettant de contourner la loi Debré à des fins idéologiques.

● ANTHROPOLOGIE CHRÉTIENNE

En lien avec le caractère propre, l'autre élément de langage qui doit nous mettre la puce à l'oreille est le terme "anthropologie chrétienne", notion issue de la théologie qui étudie le lien entre l'homme et Dieu. Là encore un terme global, difficile à cerner quand on n'en perçoit pas précisément le sens. Pour autant, ce concept peut permettre de justifier tout et son contraire : il suffit de se baser sur des citations de la Bible et d'en déduire une vision conservatrice de la famille, le rejet de l'homosexualité, la binarité du genre ...



La CGT enseignement privé demande à notre employeur de **définir clairement ce caractère propre**, au regard de la loi et de la laïcité, pour qu'il cesse de servir d'excuse à de perpétuelles dérives.

Par opposition, la liberté de conscience est définie précisément. Affirmer qu'un-e enseignant-e peut "faire une petite prière" en classe au nom de SA liberté de conscience (et au mépris de celle des élèves) n'est pas un exercice de la liberté de conscience mais une entorse à la neutralité de l'enseignement prévue par la loi Debré.

2) APEL nationale : ingérence et prises de position, quel est son rôle réel ?

Tout le monde connaît l'Association de Parents de l'Ecole Libre (APEL) pour son rôle de proximité dans les établissements scolaires. Des parents s'investissent auprès de l'école de leurs enfants et consacrent bénévolement de leur temps pour aider au financement de projets pédagogiques via des ventes diverses, organisent des événements ou participent aux conseils de classe dans le second degré.

Localement, leur présence est perçue comme un soutien aux équipes car leurs actions et leur investissement aident à faire vivre les établissements.



L'APEL : UNE PLACE EXCLUSIVE

L'APEL est la seule et unique association de parents d'élèves habilitée au sein de l'enseignement catholique. Il est précisé dans leurs statuts : « L'Apel est un mouvement apolitique et non confessionnel, libre et constructif ; il soutient le caractère propre de l'Enseignement Catholique. » . Une immense majorité des familles y sont donc affiliées, représentativité confortable car unique : il n'y a pas d'élections de parents d'élèves comme dans le public.

Cette absence de pluralité qui, ces derniers temps devient problématique au regard des prises de position de l'APEL nationale, notamment sur l'EVARS.

En décembre 2024, l'APEL nationale et le SGEC co-signaient un texte remettant en cause le projet de programme.

D'ordinaire, plutôt discrète, elle sort du bois et s'inscrit dans un discours proche des milieux réactionnaires refusant explicitement la mise en œuvre de l'EVARS. Ainsi, quand l'APEL et le SGEC parlent "d'influence idéologique" c'est du refus d'aborder la question du genre et des LGBTQUA+ qu'il est question.

L'APEL souhaite aussi associer davantage les parents dans l'enseignement de l'EVARS, dans un déni total des chiffres sur les violences faites aux enfants notamment intrafamiliales.

Par cette ingérence dans la pédagogie et sa prise de position sur les programmes officiels de l'éducation nationale, l'APEL est totalement sortie de son rôle. Cette vision traditionaliste et conservatrice de l'EVARS est pleinement promue par leur nouvelle présidente : Hélène Laubignat.

UNE PRÉSIDENTE QUI SOUTIENT LES DÉRIVES ...

Mme Laubignat, il faut le rappeler était présidente d'APEL à Jean-Paul II à Compiègne pendant la période où les équipes ont souffert de censure de la part de leur direction : interdiction de parler d'homosexualité ou d'IVG en classe au nom de la "morale chrétienne" (Cf article Elodie TU) . Elle s'est à l'époque inscrite en soutien de la direction et de l'OGEC de l'établissement. OGEC aujourd'hui condamnée par les prud'hommes pour licenciement abusif et harcèlement moral d'un directeur adjoint qui n'avait à l'époque pas cautionné les prises de position de la direction.

Cette nomination dans un tel contexte peut donc sembler étonnante ... Mais Mme Laubignat ne s'arrête pas là, dans un article de La Croix daté de mai 2025, concernant la place du religieux elle affirme : « Aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a une remise en cause du caractère propre, estime-t-elle. C'est une tendance inquiétante, visant à invisibiliser toute expression du projet chrétien des établissements catholiques. Or, les parents ne choisissent pas l'enseignement catholique par défaut. »

Au vu des déclarations de rentrée de Guillaume Prévost, l'APEL et le SGEC sont clairement sur la même ligne, cautionnant les dérives au nom du caractère propre et éludant totalement le fait que les établissements sous contrat fonctionnent majoritairement sur des dotations publiques.

Là encore, l'élément de langage "caractère propre" que seul l'enseignement catholique sait définir et toujours à son avantage est utilisé comme refuge pour justifier les prises de liberté sur l'application des programmes et le prosélytisme.

Est-ce donc bien le rôle de l'APEL de se prononcer sur les sujets et de remettre en cause les instructions officielles ? Pour le SGEC c'est un excellent soutien, pour les enseignant-es qui souhaitent simplement exercer leur métier sans pression de la part de l'Enseignement Catholique, beaucoup moins.

3) Galaxie Stérin : un cheval de Troie dans l'enseignement catholique

Été 2025, le milliardaire Pierre-Edouard Stérin, devenu richissime notamment grâce au marché des Smartbox intervient dans une conférence de catholiques réactionnaires : il veut "plus de bébés de souche européenne".

Car Pierre-Edouard - fervent catholique d'extrême droite et opposant à l'avortement - a des obsessions en plus du suprémacisme blanc catholique : la natalité, la fécondité, le ventre des femmes.

Selon lui, la France doit atteindre le taux de 2,3 enfants (catholiques bien sûr) par femme en 2050. Eugéniste, nataliste et raciste, son projet "Périclès" a été révélé par l'Humanité dans un dossier de juillet 2024. Il s'inscrit dans une bataille idéologique identitaire. PE Stérin milite pour l'"Union des droites" les plus extrêmes et souhaite l'arrivée du Rassemblement National au pouvoir. Via son "Fonds du Bien commun", il est prêt à investir des millions d'euros pour mener à bien ces objectifs, ce qui constitue un danger réel pour la démocratie



LE FONDS DU BIEN COMMUN EN LIGNE DE MIRE :

Thérèse Hargot, elle, se présente comme essayiste et sexologue. Cette proche de "La Manif Pour Tous" développe le concept d'"Amour durable" repris par l'enseignement catholique dans son dossier sur l'EARS (EVARS à la mode SGEC) : elle y prône le mariage hétérosexuel et catholique, remède pour faire perdurer le couple au-delà des crises. L'"Amour durable" passerait-il au-dessus des violences conjugales ? Parallèlement, elle défend les méthodes de contraception "naturelles" s'opposant ainsi à la contraception et à l'IVG. Étranges prises de position pour celle qui se revendique féministe.

Avec un tel CV, Thérèse devrait être persona non grata dans les établissements scolaires, et c'est d'ailleurs ce qui arrive lorsque les équipes ont le temps de se renseigner et la latitude d'agir en conséquence. Ailleurs, c'est tout l'inverse car T.Hargot est plébiscitée par de nombreuses DDEC : Caen, Dijon, Paris, Poitiers ... pour des interventions et conférences autour de l'EVARs.

Ces DDEC sont-elles conscientes de la proximité financière (et donc idéologique) des associations et intervenant-es qu'elles promeut avec la galaxie Stérin et son projet Périclès ?

Ainsi, des associations extrêmement douteuses telles "Lift", "Ateliers Kerlatio", "Com' je t'aime" ou "We are Lovers" interviennent dans le privé sous contrat ... et sont financées par Stérin généralement via le Fond du Bien Commun. Même constat pour les activités professionnelles de Thérèse Hargot notamment son podcast "Sème Lovicare". La très controversée association "Cyclow-show XY" est - quant à elle - plébiscitée par T.Hargot.

UN RETOUR À LA BIGOTERIE DÉJÀ CONSTATÉ :

Cette infiltration par le monde réactionnaire n'est pas une nouveauté. Les relents de bigoterie de l'enseignement catholique refont surface depuis plusieurs années. Plus grave, les directions de nombreux établissements (Immaculée à Pau, JP II à Compiègne, Laménais à Ploërmel ...) se sont déjà tristement illustrées par leurs dérives traditionalistes. Dans ces conditions, les collègues témoignent qu'il est trop souvent difficile de s'exprimer librement car la crainte domine. Or, pour assurer pleinement leur mission de service public d'éducation — notamment dans le cadre de l'EVARs —, les personnels doivent pouvoir exercer, sans pression ni intimidation, leur liberté pédagogique et citoyenne.

Du côté des formations, Maëlle Challan-Belval, présidente de l'organisme de formation "Comitys" a participé au podcast de T. Hargot. Or, "Comitys" intervient pour Formiris dans le cadre des formations à l'EVARs, le tout financé sur fonds publics.

Le projet Périclès est donc bien niché au sein de l'enseignement catholique.

LA RÉALITÉ DES VIOLENCES OCCULTÉE :

En effet, n'oublions pas qu'au-delà des contre-vérités, ces discours lénifiants mettent de côté la réalité des faits : les chiffres effarants des violences intra-familiales (cf doc sur l'EVARs) et des violences sexuelles sur les enfants. Ils omettent aussi de parler des violences à l'encontre des minorités : LGBTQIA+ qui subissent un déferlement de haine de l'extrême droite notamment des "Parents Vigilants" d'Eric Zemmour. Le droit constitutionnel à l'IVG est clairement remis en cause par ces associations qui défendent une France et une conception de la famille qui n'existent que dans les pires fantasmes de leurs financeurs.

Il est inconcevable qu'après le scandale de Bétharram, l'enseignement catholique campe sur ses modes d'action réactionnaires et laisse promouvoir de tels concepts dans ses établissements scolaires. Les promesses faites par Delorme et le SGEc à la commission d'enquête parlementaire seraient donc caduques ? On le soupçonnait déjà lorsqu'il exprimait des doutes sur le bien-fondé du Planning Familial à intervenir dans le cadre de l'EVARS. Cette fois, un cap bien plus grave est franchi par la promiscuité constatée avec la sphère Stérin.



- Pour la CGT enseignement privé, c'est inacceptable. Ces associations et intervenant·es n'ont rien à faire dans nos établissements. Leurs valeurs ne sont pas compatibles avec nos métiers au sein du service public d'Éducation nationale.
- La CGT-EP rappelle que l'extrême droite est un danger pour la démocratie et les libertés fondamentales. Il n'est pas question de laisser ses idées infiltrer l'école en toute impunité.
- La CGT enseignement privé continuera de dénoncer avec force de telles pratiques, il y a urgence pour notre employeur le MEN d'intervenir pour protéger les élèves et les personnels

UN POINT COMMUN, LA LUTTE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

Il est bien évident qu'il est absolument nécessaire de tenir un discours de prévention vis-à-vis de la pornographie, (notamment autour de l'âge d'accès) et à l'image dégradante de la sexualité.

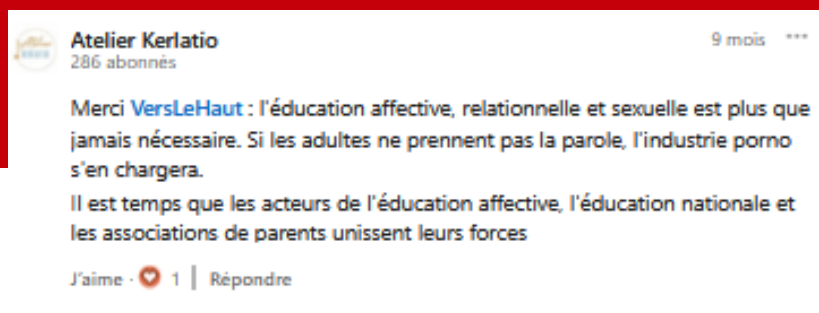
MAIS POURQUOI TOU·TES CES PROTAGONISTES S'INTÉRESSENT-ILS TANT AU SUJET ?

Derrière ces intentions louables se cachent d'autres raisons. La pornographie pour la sphère réactionnaire représente le plaisir, la liberté sexuelle (le péché !) et la possibilité de relations non-hétéronormatives. C'est contraire selon eux à l'ordre moral établi par la religion catholique traditionnelle. La pornographie symboliserait une forme de décadence menaçant la famille patriarcale.

En découle, une réelle volonté de rétablir une certaine forme d'ordre via l'hyper-surveillance, la censure et toute autre forme de dérive autoritaire.

Sterin, Hargot, We are Lovers ... Le cadre de l'EVARS leur permet d'aborder le sujet et d'en faire leur cheval de bataille en relegant au deuxième plan, voire en invisibilisant d'autres sujets essentiels : les violences, l'identité de genre, les LGBTQIAphobies.

Parmi les auteurs d'articles autour du sujet on retrouve aussi ... Guillaume Prévost qui, quelques mois avant d'être nommé à la tête du SGEc, publiait un article sur le sujet, et s'interrogeait sur la place de la famille dans l'éducation à la sexualité. Cet article, posté sur LinkedIn a connu un certain succès dans la sphère Stérin car il a été liké, relayé et commenté par l'Atelier Kerlatio.



4) "L'éducation intégrale" théorisée par un ancien chef d'établissement du privé sous contrat et plébiscitée par Stérin:

UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT CONTESTÉ :

François-Xavier Clément a un profil bien particulier. Certes en Janvier 2021, il a été licencié du renommé ensemble scolaire Saint Jean de Passy à Paris pour "pratiques managériales dysfonctionnelles". Mais, en parallèle de son métier de chef d'établissement, il écrit. En février 2021, paraît son livre "La voie de l'éducation intégrale". Il est préfacé par ... Pierre-Edouard Stérin.

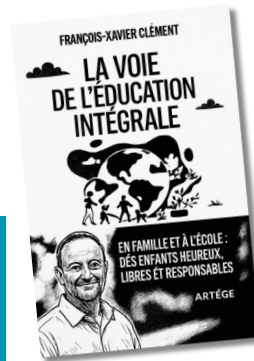
Toxicité des directions ? Dans l'enseignement catholique le problème est systémique. Coopté-es, peu ou mal formés, les chef-fes d'établissement au management extrêmement brutal mettent à mal équipes et individus et créent un climat délétère dans les établissements jusqu'à entraîner de graves burn-outs professionnels (cf Management toxique académie de Rennes).

ÉDUCATION INTÉGRALE

Cette terminologie "Éducation intégrale" est souvent reprise par l'enseignement catholique qui justifie ainsi de se démarquer de l'Éducation Nationale. En effet, l'"Éducation Intégrale" revendique la prise en compte de l'être dans son intégralité : intellectuelle, physique ... et spirituelle. Mais pour PE Stérin aussi, c'est un concept bien pratique. Il lui permet de rejeter les pédagogies modernes et de prôner une éducation stricte et genrée via la transmission de valeurs traditionnalistes telles que la famille patriarcale ou le patriotisme.



PASSAGE DU SOUS-CONTRAT AU HORS CONTRAT :



François-Xavier Clément, quant à lui, a dorénavant trouvé une heureuse reconversion dans le hors-contrat. Il y dirige "Alte Acadomia" et "Saint Joseph Education", en lien avec la très controversée "Fondation pour l'école". Il y forme notamment les futurs chefs d'établissement du hors contrat et encourage à la création d'établissements, traditionnalistes où on prône la non-mixité et une pratique assidue de la religion catholique.

Sous-contrat comme hors contrat, les établissements accueillant les élèves sont sous la responsabilité des pouvoirs publics et notamment des Ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Malheureusement, notre administration peine à exercer pleinement les contrôles par manque de moyens dédiés et/ou aveuglement /désintérêt pour les dérives de la sphère catholique. Comment s'étonner qu'une forme de radicalisation communautariste y prenne racine.

DES ÉTABLISSEMENTS A SURVEILLER :

Les nombreux dysfonctionnements relevés dans des établissements déjà installés, qu'ils se revendiquent clairement intégristes (comme ceux de la Fraternité Saint-Pie X) ou non (tels qu'Espérance banlieue), en témoignent. Et ces exemples ne sont pas isolés : d'autres réseaux, diffusant les mêmes valeurs et pratiques, continuent d'émerger sans réaction notable de l'Éducation nationale. Ainsi, malgré les alertes préventives émises par un large collectif — dont la CGT —, l'ouverture du premier établissement de l'académie Saint Louis (non mixte avec internat) financé par Stérin, a pu se concrétiser dans l'académie d'Orléans-Tours.

Et maintenant ?

Le constat est clair, dans toutes les sphères de la société l'idéologie d'extrême droite opère une très forte poussée. Bien aidée par les milliardaires et leurs budgets colossaux.

Nous assistons sans conteste à un backlash conservateur : un retour de bâton face à une évolution perçue comme trop rapide ou menaçante (droits des minorités, des femmes...). En première ligne, on retrouve l'extrême droite sur des thèmes variés : le masculinisme, la vaccination, le sport, l'écologie...



L'enseignement catholique n'est pas en reste : à l'image de l'église catholique, ses responsables sont tentés d'aller vers une forme de radicalité toujours plus forte même si cette tendance est très éloignée de la réalité concrète du terrain et des besoins des collègues et des élèves.

On peut l'expliquer par des raisons multiples. La proportions d'électeur·ices catholiques est en augmentation dans le vote extrême droite. La conférence des évêques de France adopte des positionnements plus conservateurs que dans les autres pays occidentaux. Enfin, il y a une peur de la concurrence que représenteraient les établissements hors-contrat en forte augmentation et plus "libres" en terme de radicalité religieuse.

Tous ces éléments expliquent que l'EVARS cristallisent les réactions. Gardons en tête que pour gagner la bataille des idées sur ce thème, la sphère réactionnaire :

- masque ses actions sous des termes perçus comme inoffensifs ou anodins (éducation intégrale...)
- invisibilise d'autres sujets qu'elle ne souhaite pas aborder (orientation sexuelle, violences patriarcales...)

Notre rôle, en tant que personnels du privé sous contrat attaché·es aux valeurs de la CGT est donc de rester extrêmement vigilant·es sur ces sujets.

Concrètement ...

Au delà des débats, lectures et discussions que chacun·e est libre de mener,
la CGT propose des formations pour lutter syndicalement contre l'extrême droite.



Le rôle de VISA est aussi primordial : vigilances, initiatives syndicales antifascistes est une association intersyndicale visant à lutter contre les idées d'extrême droite. Il en existe des déclinaisons locales. VISA propose aussi des formations, des réunions, édite également des livres, participe à divers événements...

VISA-ISA.ORG  



**IL EST INDISPENSABLE DE CRÉER DU COLLECTIF
POUR LUTTER TOUTES ET TOUS ENSEMBLE.
LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE N'ONT LEUR PLACE
NI DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ, NI AILLEURS**

CGT Enseignement Privé 263 rue de Paris
Case 544 - 93515 Montreuil Cedex
contact@cgt-ep.org



cgt-ep.syndicatcgt.fr

